

RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01094

Numéro SIREN : 877 595 520

Nom ou dénomination : 100% CONNECT

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2020 sous le numéro de dépôt 6190

## 100% CONNECT

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €  
Siège social : 4 route de Pitoys 64600 Anglet  
RCS Bayonne 877 595 520  
(la « Société »)

---

---

### DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2020

#### ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE

---

#### LES SOUSSIGNÉES,

- **La société HOLDING CONNECT**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.442.000 euros ayant son siège social 4, rue Suzanne Garanx 64100 Bayonne, immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 844 055 210, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Romain Miremont, détenant cinq mille actions de la Société en pleine propriété, ci.....5.000 actions.
- **La société HOLDING MR**, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, ayant son siège social à Labenne (40530), 9 impasse des Chênes, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 848 068 508 et représentée par Monsieur Mathieu Roldan, en sa qualité de Gérant, détenant cinq mille actions de la Société en pleine propriété, ci.....5.000 actions.
- **La société CONVERS HOLDING**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à Anglet (64600), 4 route de Pitoys, immeuble les Pyramides, immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 850 784 687 et représentée par Monsieur Frédéric Convers, en sa qualité de Gérant, détenant cinq mille actions de la Société en pleine propriété, ci.....5.000 actions.

Agissant en qualité de seuls Associés de la Société, détenant ensemble quinze mille (15.000) actions représentant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société.

#### **ONT PRIS A L'UNANIMITE, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1835 DU CODE CIVIL ET DE L'ARTICLE 19.3.8 DES STATUTS, LES DECISIONS CI-APRES, RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

- *Démission du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ;*
- *Nomination d'un nouveau Directeur Général.*

#### PREMIERE DECISION

Les Associés **prennent acte** de la démission de la société Convers Holding SARL de son mandat de Directeur Général et de celle de la société Holding MR de son mandat de Directeur Général Délégué à compter de ce jour et les remercient pour les services rendus à la Société.

Les associés décident de nommer la société Holding MR SARL en qualité de Directeur Général à compter de ce jour, en remplacement de la société Convers Holding SARL.

**DEUXIEME DECISION**

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, signé électroniquement via le procédé sécurisé YouSign.

---

**HOLDING CONNECT**

Par : Romain Miremont

---

**CONVERS HOLDING**

Par : Frédéric Convers

---

**HOLDING MR**

Par : Mathieu Roldan